

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25/10/2022

### VIGINUM ANNÉE#1

#### *Une formidable aventure collective*

**VIGINUM, service technique et opérationnel de l'État chargé de la vigilance et de la protection contre les ingérences numériques étrangères, lève le voile sur les défis juridiques, opérationnels, RH ou logistiques qu'il a relevés durant sa première année d'existence.**

Créé en juillet 2021, VIGINUM répond à un défi majeur : préserver le débat public des campagnes numériques de manipulation de l'information, impliquant des acteurs étrangers et visant à nuire à la France et à ses intérêts fondamentaux.

Ces campagnes, qui reposent sur un large éventail de stratégies et de techniques, visent à modifier les perceptions et à altérer les comportements collectifs. Elles ont pour principaux objectifs d'éroder la confiance du public dans les institutions, de polariser les débats d'intérêt général ou encore de créer ou d'attiser des tensions au sein des populations. Elles constituent en cela une menace sérieuse pour les sociétés démocratiques dont le fonctionnement repose sur la sincérité du débat public.

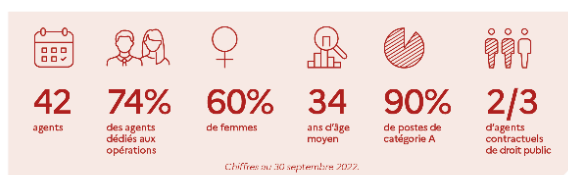
VIGINUM a pour missions de détecter ces campagnes et d'en étudier les caractéristiques (modes opératoires, construction narrative, etc.). [\(pages 4-5\)](#)

#### **[ANNÉE#1] CONSTRUCTION D'UN CADRE JURIDIQUE ET ÉTHIQUE RIGOUREUX**

Dès la création du service, le choix a été fait d'inscrire son activité opérationnelle dans un cadre juridique et éthique à la fois précis et rigoureux. Tout au long de l'automne 2021, VIGINUM a travaillé sur l'élaboration de ce cadre, sous l'autorité du SGDSN, en lien avec la CNIL et le Conseil d'État. La publication du décret du 7 décembre 2021<sup>1</sup>, ainsi que la mise en place du comité éthique et scientifique placé auprès du secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, se sont révélés essentiels pour asseoir l'activité du service. [\(pages 6-9\)](#)

#### **[ANNÉE#1] CONSTITUTION D'UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES**

Pour un service à compétence nationale en construction tel que VIGINUM, le recrutement et la bonne intégration des équipes ont constitué des défis majeurs durant cette première année de fonctionnement. Du 13 juillet 2021 au 30 septembre 2022, plus d'une quarantaine d'agents ont été recrutés : spécialistes en investigation et en analyse numérique, en *marketing* digital, en géopolitique ou encore en sciences de la donnée. À terme, ce sont près de 65 agents qui



travailleront pour VIGINUM. Afin de renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion des équipes, un soin particulier a été porté aux parcours d'intégration des agents ainsi qu'à leur bien-être au travail. [\(pages 22-23\)](#)

<sup>1</sup> Décret n° 2021-1587.

## [ANNÉE#1] CONDUITE DES OPÉRATIONS

Au cours de sa première année d'existence, VIGINUM a consacré la majeure partie de son activité opérationnelle à la protection de grands rendez-vous électoraux, notamment les élections présidentielle et législatives.

Pour faire face à ces défis, la majorité des agents du service a été affectée aux opérations de sécurisation de ces scrutins. Le suivi des candidatures et des thématiques clés, ainsi que l'anticipation des menaces étaient au cœur de leurs travaux. Une attention toute particulière a été consacrée aux narratifs susceptibles de porter atteinte à la crédibilité de la procédure électorale, avant et après le scrutin. (pages 16-17)

Durant sa première année d'activité, VIGINUM a également conduit des opérations de protection du débat public numérique touchant à divers événements d'actualité nationale ou internationale susceptibles d'être instrumentalisés par des acteurs étrangers malveillants, tels que la guerre en Ukraine ou l'action de la France au Sahel. (page 18)

*En savoir plus : consultez la frise des opérations. (page 19)*



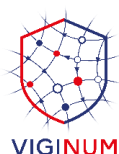
## [ANNÉE#1] LANCEMENT D'UNE DÉMARCHE DE COOPÉRATION

L'action de VIGINUM s'inscrit dans celle d'un écosystème national et international plus global œuvrant à la lutte contre les manipulations de l'information. Ainsi, le service se coordonne avec d'autres administrations françaises contribuant à la lutte contre les manipulations de l'information et entretient des relations suivies avec certaines autorités indépendantes dont l'ARCOM. Il coopère avec des partenaires étrangers tels que le Service européen pour l'action extérieure. Enfin, VIGINUM ambitionne de développer des relations avec des spécialistes de la sphère académique. (pages 26-28)

*« À l'issue d'une première année d'existence, le chemin parcouru est considérable. Celui qui s'ouvre devant nous ne l'est pas moins. L'action de VIGINUM s'inscrit dans la volonté d'ensemble de l'État de toujours mieux protéger nos concitoyens, face à tous ceux qui souhaitent nuire à notre modèle démocratique, aux valeurs et aux intérêts fondamentaux de notre pays. Soyez assurés de l'engagement profond de tous les agents dans ce but. »*

*Stéphane BOUILLON, Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale.*

## À PROPOS DE VIGINUM



Créé le 13 juillet 2021<sup>2</sup> et rattaché au SGDSN, VIGINUM est chargé de la vigilance et de la protection contre les ingérences numériques étrangères. Ce service technique et opérationnel de l'État a pour mission de détecter et caractériser les campagnes numériques de manipulation de l'information, impliquant des acteurs étrangers et visant à nuire à la France et à ses intérêts fondamentaux.

[www.sgdsn.gov.fr/viginum](http://www.sgdsn.gov.fr/viginum)  

**CONTACT PRESSE :** Clémence PICART - [clemence.picart@sgdsn.gov.fr](mailto:clemence.picart@sgdsn.gov.fr) - 0638810633

<sup>2</sup> Décret n° 2021-922 du 13 juillet 2021.